Date de mise en ligne : 21 janvier 2025



EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE DEMOLIR

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° PD 94078 24 00009 du 17 M 2025 Un permis de démolir a été délivré à SCT VS GDF

Domicilié (e)

46 RUE DE LA SOURCE

75016 PARIS

En vue de la réalisation :

Démolition d'une maison d'habitation et d'un garage

Sur un terrain sis

228 RUE DE PARIS

Cadastré

AH398

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

17 1/4 2025

Monsieur le Maire, Le Maire, laire et par délégation de la laire du logement de la laire d

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de démolir ayant fait l'objet de la décision municipale n° PD 94078 24 00009 du a été affichée en Mairie du

au conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,